



Spécial déconfinement !

11 MAI 2020:

QUE VA-T-IL SE PASSER ?



Lors du CSE du 21 avril, la CFDT Sapn a fait une déclaration en vue du déconfinement et de son anticipation.

La CFDT ne conçoit pas une reprise d'activité, qu'elle soit totale ou partielle, sans que des mesures soient prises afin de protéger les salarié-e-s dans l'exercice de leurs missions en coexistence avec le COVID-19.

C'est pourquoi, la CFDT a demandé la création d'un protocole de déconfinement contenant plusieurs propositions.

Deux visioconférences organisées le 28 avril et le 4 mai ont permis à la direction d'apporter des réponses aux propositions CFDT.

Certaines de ces réponses ont été par ailleurs réaffirmées par Arnaud QUEMARD dans son post du 30 avril sur WORKPLACE.

Toutes les informations données dans ce tract peuvent évoluer au fil du temps.

PROPOSITION N°1

- Un achat massif de masques en tissu, lavables et réutilisables (minimum 2 par salarié). La CFDT précise qu'il est plus facile de faire fabriquer des masques en tissu plutôt que d'obtenir des masques, réservés aux personnels soignants, qui risquent d'être réquisitionnés.



La direction a porté son choix sur une commande massive de masques jetables à élastiques. Il s'agit de masques chirurgicaux donc à changer toutes les quatre heures.

Un protocole de distribution va être mis en place (avec référents). Le port du masque se fera selon les modalités énoncées dans la réponse à la **proposition N°2**.

Chaque salarié se verra attribuer un nombre de masques en rapport avec le nombre de postes prévus.

PROPOSITION N°2

- D'autoriser les salariés à porter ces masques pour effectuer leurs missions, y compris et surtout, lors des contacts avec les clients.



La direction précise que les salariés en contact avec les clients (**ACP, Intervenants péage, patrouilleurs, accueil des Essarts**) seront dans **l'obligation** de porter les masques durant tout le poste.

Pour les autres salariés, le port du masque sera facultatif mais **obligatoire** lorsque les gestes barrières ne pourront pas être respectés. (**OAQ, maintenance, visite de chantiers, etc...**)

De nouvelles consignes, vont être établies.

PROPOSITIONS N°3 - 4 et 5

- D'investir dans des écrans faciaux translucides.
- De commander une quantité de gel hydroalcoolique et de produit désinfectant de façon à ne pas en manquer.
- D'acheter des gants en nombre suffisant.



La direction a préféré opter pour l'achat de lunettes plutôt que des écrans translucides pour la viabilité, le péage, la maintenance et patrimoine.

Une commande importante de gel hydroalcoolique a été effectuée. Des bidons seront disposés un peu partout pour que les salariés se désinfectent régulièrement les mains. Une procédure spéciale sera créée.

Il y aura des gants, mais la direction préconise plutôt de se désinfecter régulièrement les mains avec le gel hydroalcoolique. Les gants restent vecteurs de transmission.



PROPOSITION N°6

- D'imposer certaines règles dans les plans de prévention pour les sociétés extérieures dont les salariés ont des contacts avec les salariés Sapn. (Exemples : port obligatoire de masques pour les salariés lors de rencontres avec les salariés Sapn, réunions de chantier en respectant les distances de sécurité, point d'eau obligatoire sur les chantiers afin que les salariés des sociétés extérieures puissent se laver les mains régulièrement, etc...)



Oui, la direction a établi de nouveaux plans de prévention pour les entreprises extérieures.

Ces plans intègrent les obligations imposées par le gouvernement à travers un accord passé avec l'OPPBTB.

Cela concernera en premier lieu le viaduc de GUERVILLE et la mise en 2X3 voies dans le secteur de Pont L'Evêque.

Les consignes actuelles seront complétées par d'autres, adaptées pour la circonstance.

PROPOSITION N°7

- De procurer de nouveaux E.P.I aux salariés pour l'exécution de certaines missions comme le nettoyage des sanitaires. La CFDT pense à des combinaisons à usage unique par exemple.



La direction n'est à priori, pas favorable à l'utilisation de telles combinaisons.

Toutefois, la CFDT a insisté sur le fait que c'était une demande récurrente des salariés qui nettoient les sanitaires.

La direction a donc décidé d'y réfléchir avec les managers et toutes les parties prenantes avant de prendre sa décision.

La direction insiste sur le fait qu'il faudra utiliser impérativement les masques et les lunettes qui seront fournies.

PROPOSITIONS N°8 et 9

- De continuer à faire respecter les gestes barrières.
- De continuer à faire appliquer les consignes de prévention (distance de sécurité, pas plus de deux par fourgon, etc...)



Les gestes barrières devront continuer à être respectés après le 11 mai 2020.

Les consignes actuelles perdureront et d'autres verront le jour.

Une procédure pour l'utilisation du masque et une autre pour l'utilisation du gel hydroalcoolique vont être créées.

Une procédure permettant d'être plus de 2 par fourgon (dans des cas bien précis) sera également créée.

PROPOSITIONS N°10 et 11

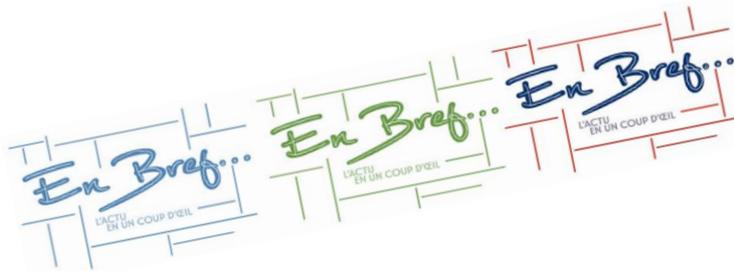
- De ne pas abolir le télétravail mais au contraire de permettre un télétravail fractionné en alternance avec du travail sur site pour y revenir progressivement si nécessaire.



Le télétravail va perdurer. Tout le groupe SANEF va suivre les recommandations du gouvernement. **Tous les salariés en télétravail** vont y rester jusqu'au 31 mai 2020, aucun retour sur site n'est prévu avant cette date.



Une cloison en plexiglass a effectivement été commandée afin d'en équiper l'accueil des Essarts pour éviter les contacts directs avec les personnes extérieures.



QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

S'agira-t-il d'un déconfinement total ou partiel ?

Il s'agira d'un déconfinement progressif qui tiendra compte de trois critères :

- ↗ Les consignes du gouvernement
- ↗ Le trafic
- ↗ La reprise des chantiers

L'organisation du travail verra-t-elle de nouvelles modifications ?

Des modifications sont déjà prévues sur certains postes (au CSP et au PCE par exemple où des doublures ont été remises en fonction du trafic). Dès le 8 mai, certains ACP vont refaire des postes. Ils auront alors des masques et du gel hydroalcoolique pour effectuer leurs missions. Pour la viabilité et la maintenance, l'organisation du travail ne devrait pas changer avant le 31 mai.

Quid de l'activité partielle en cas de reprise d'activité ?

L'activité partielle continuera à suivre son cours pour certains salariés sur certains postes. Le gouvernement a annoncé qu'il maintenait les mesures actuelles jusqu'au 1^{er} juin, après cette date, la direction avisera.

Que va-t-il en être pour les salariés vulnérables ?

Les salariés qui sont sous le joug d'un arrêt maladie traditionnel continueront à être en arrêt maladie. Les salariés qui se sont autodéclarés sur le site AMELI basculeront en activité partielle à partir du 1^{er} mai. Il leur est conseillé de se manifester auprès de leurs managers afin que la direction puisse les déclarer. Il en est de même pour les salariés en arrêt pour garde d'enfant.

Les réunions avec les instances représentatives se feront-elles de nouveau physiquement ?

Les réunions continuent à se tenir en visioconférences au moins jusqu'à fin mai.

Serait-il possible de remplacer, dans le temps, la robinetterie par des robinets avec commande au coude ? Serait-il possible d'installer des systèmes « ouvre-porte » permettant d'ouvrir les portes avec l'avant-bras ?

En séance, la CFDT a posé ces deux questions qui lui avaient été suggérées. La direction trouve que ce sont de bonnes idées qui pourraient intégrer les futures négociations QVT.

CONCLUSIONS CFDT

« **Vaincre le virus, c'est avant tout vaincre la peur que l'on a à éventuellement le contracter. Si combattre ce virus est une guerre, alors la peur psychologique légitime des salariés est une bataille** ». Concernant cette phrase extraite de sa déclaration lors du CSE du 21 avril 2020, la CFDT persiste et signe.

Pour la CFDT, il y aura un avant et un après cette pandémie. L'humanité ne pourra pas s'épargner une réflexion majeure sur la santé publique mais aussi sur un modèle économique plus protecteur. Quel modèle veut-on pour demain ? Il faut se poser la question des grands principes qui doivent dicter nos politiques publiques. Le plan de relance de l'activité devra être économique mais aussi écologique et intégrer de la justice sociale.

Evidemment, ces questions, le monde du travail devra se les poser aussi et plus particulièrement le groupe Sanef qui nous concerne. Cette crise sanitaire est venue ébranler le secteur autoroutier qui n'a jamais connu une telle situation. Cette pandémie a fait prendre conscience que même des sociétés comme les autoroutes pouvaient vaciller, mettant à mal des certitudes bien assises.

Ceci étant, la CFDT est plutôt satisfaite des réponses apportées par la direction en ce qui concerne sa demande de mise en place d'un protocole de déconfinement et de son contenu. La direction a été à l'écoute et a accédé à la quasi-totalité des propositions CFDT comme ce tract en atteste. Quand ça se passe mal, il faut le dire mais quand ça se passe bien, il faut le dire peut-être encore plus fort. **Être positif fait tellement de bien !**

PORTEZ-VOUS BIEN !



Protégez-vous !

1 Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque

2 Prendre le masque par les élastiques

3 Passer les élastiques derrière les oreilles

4 Ajuster le masque sur le haut du nez et en dessous du menton

5 Pincer au niveau supérieur du nez

6 Le masque est correctement posé



RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL EN UN CLIC !



Si vous voulez nous suivre, nous contacter, vous pouvez également le faire via notre site CFDT. Pour s'y rendre, rien de plus facile. Il suffit de taper le lien suivant sur votre ordinateur, votre tablette ou encore votre smartphone :

<https://cfdt-groupesane.fr>

Vous y retrouverez tous nos tracts, une revue de presse et plein d'autres informations.

Alors n'hésitez plus !

CONTACTS CFDT SAPN Élus CFDT 1^{er} collège

Ouvriers/Employés

Titulaires

 Vanessa GONDOUN
ACP DOZULÉ
06 17 19 29 09

 François LARCHER
Chef d'équipe BOURG ACHARD
06 60 83 25 20

 Nathalie GRAVELEAU
ACP BUCHELAY
06 61 43 98 55

Suppléants

 Véronique POSTEL
ACP HEUDEBOUVILLE
06 30 42 06 61

 Sylvain VICQUELIN
Chef d'équipe GAILLON
06 35 38 81 96

 Anita DELARUE
Femme de ménage BOURNEVILLE
07 69 52 44 34

 Alain QUARRE
OAO GAILLON
06 03 17 85 87

Élus CFDT 2^{ème} collège

Titulaires

Maîtrise

Suppléants

 Audrey BOUVIER
SUPERVISEUR INCARVILLE
06 30 63 86 66

 David DRANCOURT
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
PONT L'EVEQUE
06 59 12 51 34

 Cyrielle DUPONT
INTERVENANT MONTESSON
06 07 65 76 58

 Frédéric ISAAC
INTERVENANT COTTEVRARD
06 10 58 71 53

 Cécile AZÉ
INTERVENANT MONTESSON
06 30 77 07 20

 Pascal RIGOLLOT
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
GAILLON
06 88 46 66 72

Élue CFDT 3^{ème} collège

Cadre

Titulaire

 Catherine BOURDON
Responsable S/ce Appro Les ESSARTS
02 35 18 31 27